

BIAGRO®

PROTECTION ANTI-NUISIBLES



PÂTE



- Action choc à faible dose
- Spécial rongeurs résistants (*)
(*): pas de résistance connue à ce jour
- Tous lieux

Nom homologué : FRAP PAT®
DIFETHIALONE à 25mg/kg

QUALITE UNIQUE sur le marché pour une EFFICACITE GARANTIE

Recette spécifique associant **céréales + matière grasse** sélectionnées pour éviter le relargage de gras.

Process de fabrication permettant un mélange homogène des ingrédients et une imprégnation optimale de la substance active : la Diféthialone

- Haute appétence
- Forte attractivité. Le gras permet une diffusion optimale des odeurs naturelles
- Efficacité garantie

LA SOLUTION POUR LUTTER

- Contre les **Souris** et les **Rats** (Surmulots et Rats noirs)
- À l'intérieur des **bâtiments**, en lieux **secs** ou **protégés**
- Sur des sites avec de **fortes infestations** et **forte compétition alimentaire**

CONDITIONNEMENT



Réf 80005292
Seau de 5kg
Pal 80

LIPHATECH
— GROUPE DE SANGOSSE

PRODUIT RESERVE AUX PROFESSIONNELS

Fabrication Française

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

PÂTE

LES BONNES PRATIQUES DE LUTTE

- Eliminer le plus possible les sources d'alimentation avant d'appliquer le produit.
- Repérer les traces : crottes, nids, passages, coulées et trous formés par les rongeurs, disposer le produit au plus près de ces traces
- Le produit ne doit être utilisé que dans des postes d'appâtage sécurisés et étiquetés ou dans d'autres stations d'appâts couverts (pour les professionnels uniquement).
- Disposer les sachets sans les ouvrir dans les postes conformément au mode d'emploi
- Le port des gants est obligatoire à chaque étape du traitement
- Se laver les mains après toute utilisation / manipulation

A UTILISER DANS DES POSTES D'APPATAGE



MODE D'EMPLOI

ESPECES	DOSE AUTORISEE DE PRODUIT PAR POSTE	CONTRÔLE ET RENOUELEMENT DES APPÂTS
SOURIS	Poser jusqu'à 50g par poste d'appâtage	Inspecter les postes tous les 2 à 3 jours après le début du traitement, puis au moins 1 fois/semaine
RATS	Poser jusqu'à 200g par poste d'appâtage	Inspecter les postes tous les 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins 1 fois/semaine

FRAP PAT' - AMM N° FR-2012-0500 - Substance active : Diféthialone à 25mg/kg - N° CAS : 104653-34-1

Classement : Attention, H373, H412

Cibles : Rats (Surmulots, rats noirs) et Souris (Souris domestiques)

Usages : Intérieur et extérieur (autour des bâtiments)

Antidote : Vitamine K1- Contient du Bitrex®, amérisant réduisant les risques d'intoxication accidentelle . * Marque déposée par Mac Farlan Smith